



Convention sur la  
diversité biologique



Réf.: SCBD/ABS/VN/SG/74557

17 décembre 2010

**Objet: Désignation d'un Point focal pour le Comité intergouvernemental pour le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages**

Votre Excellence,

Dans la décision X / 1 de la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Nagoya, dans la préfecture d'Aichi, au Japon du 18 au 29 octobre 2010, les Parties à la Convention et d'autres États et organisations régionales d'intégration économique ont été exhortés de «désigner, dès que possible et au plus tard **le 31 mars 2011**, un point focal pour le Comité intergouvernemental et par conséquent, d'en informer le Secrétaire exécutif. »

Comme vous le savez, le Protocole sera ouvert à la signature le 2 février 2011 au Siège des Nations Unies à New York et la première réunion du Comité intergouvernemental se tiendra du 6 au 10 Juin 2011.

Conformément à la décision X / 1, j'invite donc votre gouvernement à informer le Secrétariat de votre interlocuteur désigné pour le Comité intergouvernemental à votre meilleure convenance et au plus tard le **31 mars 2011**. La désignation des points focaux, incluant leur nom et coordonnées, doit être soumise via une lettre officielle adressée au Secrétaire exécutif et envoyée par fax au +1 514 288 6588, ou par courriel au [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int), en tant que pièce jointe numérisée.

Je tiens à vous remercier pour votre précieuse collaboration et votre soutien au travail de la Convention.

Je vous prie d'agréer, votre Excellence, l'expression de ma très haute considération,

Ahmed Djoghlaif  
Secrétaire Exécutif

Aux ministres de l'Environnement des Parties à la Convention sur la diversité biologique et au commissaire européen à l'Environnement

<sup>1</sup>: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Programme des Nations Unies pour l'Environnement  
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada  
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588  
[secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) [www.cbd.int](http://www.cbd.int)



La vie en harmonie, vers le futur  
いのちの共生を、未来へ  
COP 10 / MOP 5